

# Univers Suisse

La quatrième académie d'été « Le Tableau de la Suisse »  
Bienne, Fribourg, Charmey/Gruyères, 17-24 juillet 2010

Nous voici arrivés à la **quatrième édition** du „Tableau de la Suisse“, de notre „voyage intellectuel à travers la Suisse“, qui a lieu dans le cadre du programme „Univers Suisse“, soutenu par la Fondation Sophie und Karl Binding, que je tiens à remercier au nom de la Fondation suisse d'études.

## Combien la Suisse a-t-elle de langues ?

Certains diront : quatre. Récemment toutefois, un historien a trouvé les traces d'une quarantaine de langues dans notre pays.<sup>1</sup> La réponse à cette question peut varier de manière problématique en fonction de ce que l'on entend par langue. Certains critères de la définition sont purement externes, institutionnels : existe-t-il une littérature ? La langue a-t-elle une fonction administrative,



<sup>1</sup> Norbert Furrer : *Die vierzigsprachige Schweiz. Sprachkontakte und Mehrsprachigkeit in der vorindustriellen Schweiz* (15.-19. Jahrhundert), Zürich, Chronos, 2002.

une orthographe commune, des normes grammaticales ? Il appartient alors aux praticiens, aux politiciens, aux enseignants de se mettre d'accord. D'autres critères tiennent à la langue elle-même : il appartient alors aux scientifiques, aux linguistes de les mettre en évidence. Le Serbe et le Croate peuvent être considérés comme distincts pour des raisons externes, identiques pour des raisons internes.

### Langue = langue standard ?

Dans les discours circulant en Suisse à propos des rapports entre les différentes cultures de notre pays, on a l'impression que ne sont dignes de l'appellation de « langue » que celles qui servent de standard : il s'agirait donc de nos langues nationales. Cette égalité de droit qu'il s'agit d'affirmer et de défendre ne cache cependant pas les différences : ces langues ont accédé au statut de standard à différentes époques, par différentes voies (scolarisation, industrialisation, migration, etc.). Le rapport des différentes populations avec leur standard (ou leurs standards) diffère donc aussi, d'autant plus que ce rapport est à l'image de la relation historique avec le grand voisin étranger : n'oublions que l'apport des régions Suisses à la construction des standards respectifs n'a été que faible, certains diront : négligeable.

### Une réalité essentielle, la diglossie ?

Depuis longtemps, la Suisse vit en **situation de diglossie** : peuples indo-européens et non-indo-européens, peuples celtes et romains, peuples celtoromains et germaniques, etc., se sont croisés. La diglossie existe à la fois à l'intérieur d'une langue (latin cultivé et latin vulgaire, Hochdeutsch et dialecte) et entre les langues (langue pure et langue mixte, zones de bi- et multilinguisme). La diglossie s'est maintenue



ou perdue, parfois même renforcée (comme en Suisse alémanique en plusieurs vagues). La Suisse romande ne fait pas exception : elle a connu une diglossie importante pendant des siècles. Ce vieux « **patois** » de Romandie est une langue à part entière pour les linguistes : le terme dépréciatif de « patois » est donc déplacé, on préférera le terme neutre de « francoprovençal ». Certains régionalistes à outrance se réclament de cette langue sous le titre d'« arpitan » (une invention motivée aussi par l'idée politique ou culturelle d'une grande « Arpitanian » entre Italie, France et Suisse romande).

### Aléas du francoprovençal et du rhéto-romanche

Confronté au français, le sort du francoprovençal diffère de celui du rhéto-romanche à l'égard de l'allemand. Dans les deux groupes de dialectes, le francoprovençal et le rhéto-romanche, la variété interne est considérable, et les standards qui se sont tôt imposés en français, mais aussi en italien et en allemand, font défaut. Le rhéto-romanche connaît un

standard depuis 30 ans à peine, le **Rumantsch Grischun** créé de toutes pièces par le linguiste Heinrich Schmid. Le Rumantsch Grischun a fait son entrée dans l'administration, dans les écoles et la culture romanches. Le rapport que chaque zone linguistique – et parfois même chaque canton, voire une ville (comme celle bilingue de Bienne) - a avec ses propres standards et avec les standards, voire les dialectes d'autres langues nationales, est très variable.

### **Une question complexe**

Cette académie pose donc comme hypothèse que la compréhension entre les zones linguistiques et culturelles de la Suisse ne peut pas se réduire au rapport entre 3, peut-être 4 standards (D, F, I, Romanche). La chose est bien plus complexe. D'une part, parce que l'équation entre langue et culture est douteuse, fautive ou imparfaite. D'autre part, parce que nous vivons dans chaque région dans des types et des degrés différents et changeants de diglossie : diglossie ancienne à l'image du rapport mouvant entre dialecte et standard perçu comme plus ou moins étranger, plus ou moins prestigieux, plus ou moins artificiel, et diglossie récente ou future en ce qui concerne le rapport et le contact avec des dialectes et sociolectes (« parler jeune », « Jugo-Tütsch ») ou des standards d'autres langues nationales, comme dans des communes trilingues ou bilingues de Bivio et Bienne, mais aussi de plus en plus ailleurs. Il faut aussi tenir compte du fait que si l'on se limite aux standards, le prestige du français, de l'allemand ou de l'italien tiennent bien moins à la Suisse qu'à des configurations internationales où interviennent d'autres langues. Par exemple l'anglais, que certains perçoivent comme concurrente ou comme alternative pour construire un nouveau type de diglossie qui serait plus efficace.

### **Une réflexion sur les conséquences pratiques**

Comment gérer cette complexité ? Quelles sont les chances, quels sont les écueils d'une politique linguistique, culturelle et éducative telle que les dessinent l'article sur les langues dans la constitution, ses réalisations dans les différentes lois et ordonnances cantonales et les pratiques des administrations fédérales et cantonales ? Toute une série de questions surgit dans ce contexte : quelles langues enseigner, quelle doit ou peut être la place des dialectes à l'école et dans les médias de chaque zone linguistique ? Quels sont les enjeux identitaires, les dangers et les opportunités pour la compréhension interculturelle ? – Durant cette semaine, vous obtiendrez des réponses scientifiques des meilleurs spécialistes (neurolinguistes, toponymistes, dialectologues et sociolinguistes) à la question du fonctionnement, de l'histoire et de la définition des langues et des dialectes. Il appartient à chacun de nous – spécialistes ou non - de réfléchir aux conséquences de ces enseignements pour la pratique, et de présenter des éléments pour le débat le samedi 24 juillet à l'Hôtel de Ville de Gruyères, devant l'invitée d'honneur et le public intéressé.

Alain Schorderet, Fondation suisse d'études